

Communiqué de presse

Vote final sur la loi sur les services financiers et sur la loi sur les établissements financiers (LSFin, LEFin)

LSFin/LEFin: un jalon pour la capacité d'exportation de la place financière suisse

Bâle, 15 juin 2018 – Avec l'adoption de la LSFin et de la LEFin, une étape importante a été franchie pour assurer la capacité d'exportation de la place financière suisse. La Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA considère le projet de loi comme compromis judicieux.

Les Chambres fédérales ont adopté le projet LSFin/LEFin à l'occasion du vote final d'aujourd'hui. La discussion ayant duré quelque deux ans et demi, parfois animée dans les travées du Parlement, a ainsi pu être menée à bien. «Le texte adopté aujourd'hui représente un compromis équilibré répondant à la fois à la nécessité d'une protection accrue des clients et à l'objectif d'assurer la compétitivité de la place financière suisse», déclare Markus Fuchs, directeur de la SFAMA.

Afin de renforcer la place financière suisse, et donc le site économique, et pour qu'elle reste compétitive, les prestataires de services financiers suisses doivent être bien positionnés sur le marché intérieur, pouvoir participer à la croissance internationale et utiliser l'infrastructure financière existante et performante. La LSFin et la LEFin contribuent de manière significative à la capacité d'exportation des produits et services de la place financière suisse. Elles renforcent la sécurité juridique en résumant les règles existantes et en créant des conditions équitables pour les fournisseurs de produits d'investissement et de services financiers comparables («level playing field»). En outre, elles modernisent la protection des investisseurs et constituent ainsi une opportunité pour la place financière suisse tournée vers l'avenir. «Avec son engagement et son attitude constructive, la SFAMA a contribué au succès de ce projet central pour l'industrie financière suisse», a déclaré Felix Haldner, président de la SFAMA. «Nous sommes soulagés que les discussions menées autour de la LSFin et de la LEFin se soient terminées avec succès avec le vote final d'aujourd'hui», explique Markus Fuchs. L'ouverture de la procédure de consultation sur les projets d'ordonnance est prévue pour l'automne. La SFAMA défendra également les intérêts de l'industrie des fonds et de la gestion d'actifs dans ce processus.

Contact

Markus Fuchs, directeur SFAMA , tél. +41 (0)61 278 98 00

La Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA (SFAMA) fondée en 1992, dont le siège est à Bâle, est l'organisation professionnelle de l'industrie suisse des fonds et de la gestion d'actifs. Son cercle de membres englobe toutes les directions importantes de fonds de Suisse, de nombreux gestionnaires de fortune ainsi que des représentants de placements collectifs de capitaux étrangers. De plus, des prestataires de services opérant dans la gestion d'actifs en font partie. La SFAMA est un membre actif de l'European Fund and Asset Management Association EFAMA à Bruxelles et de l'International Investment Funds Association (IIFA) à Montréal opérant sur le plan mondial. Vous trouverez de plus amples informations sous: www.sfama.ch. Suivez-nous sur Twitter: @SFAMAinfo